

Fiche n° 2 : L'entretien d'accueil personnalisé

F. Clerc
Décembre 2010

Ses fonctions

- Faciliter l'intégration de l'élève dans l'établissement : l'informer en répondant à ses questions, établir une relation de confiance.
- Lui permettre de s'exprimer
 - sur la manière dont il ressent les premiers contacts avec le lycée,
 - sur ses intentions, ses espoirs, ses craintes...,
 - sur la manière dont il évalue ses acquis.
- Commencer à établir un contrat explicite concernant l'année de seconde :
 - ce que le lycée peut lui apporter,
 - l'aide que l'équipe des professeurs peut lui fournir,
 - ce qu'il s'engage à faire au fur et à mesure que ses intentions et ses capacités seront mieux connues, pour faire le choix de la filière la plus adaptée.

L'entretien est la première étape de l'accompagnement. Il est recommandé de garder une trace écrite de la conclusion. C'est la première pièce d'un dossier personnel de l'élève qui conservera une mémoire des besoins exprimés, des activités menées dans le cadre de l'accompagnement et de l'évolution des projets.

La préparation de l'entretien

Les élèves et les familles doivent être informés suffisamment à l'avance pour avoir le temps de réfléchir et d'échanger. Il est possible de distribuer un court questionnaire qui guide la réflexion des élèves. Par exemple :

- vos préférences,
- vos points forts et vos points faibles,
- vos projets.

La conduite de l'entretien

- Le plus simple est **l'entretien de face à face** mais il est coûteux en temps. Il doit durer au moins une demi-heure. Si possible, il n'aura pas lieu dans une classe.

L'élève doit se sentir libre de s'exprimer : pas de jugement de valeur, pas d'impatience devant ses hésitations.

Il doit être aidé : le professeur rappelle l'objectif de l'entretien, il reformule quand il n'est pas sûr d'avoir compris. Il fait une synthèse en fin d'entretien pour s'assurer qu'il n'a rien oublié et que l'élève se reconnaît bien dans la manière dont le professeur résume l'échange.

La conclusion est formalisée. En fonction de l'état d'avancement de la réflexion, elle comporte une perspective à plus ou moins long terme pour l'élève et un choix d'activités dans le dispositif d'accompagnement. Si l'entretien a établi une relation de confiance l'interviewer peut devenir le professeur référent du tutorat.

- **L'entretien peut être collectif.** Il n'a alors pas tout à fait la même fonction car il ouvre la possibilité d'un échange entre les élèves. L'accent est alors mis sur la socialisation au sein du lycée.

Les groupes doivent être de petite taille : 8 élèves semble une taille optimum. La composition des groupes est très importante car les élèves doivent avoir confiance les uns dans les autres. Si le groupe s'accorde bien, il peut être stabilisé et devenir un groupe de tutorat avec un professeur référent.

Le professeur rappelle l'objectif, précise les règles de l'échange (pas de jugement de valeur, écoute et confidentialité). Les élèves doivent s'engager à respecter ces règles qui sont la condition de possibilité de l'existence du groupe.

Le groupe est installé en cercle. Il est prudent de demander aux élèves d'écrire leur nom sur un papier plié en trois (cavalier) et de le poser devant eux pour faciliter les échanges. La séance dure au moins une heure. Le professeur peut s'aider du tableau pour consigner les points essentiels des échanges. Comme dans l'entretien de face à face, il reformule et fait des synthèses. En fin de séance, il classe les idées principales et regroupe les demandes et les attentes exprimées. Il demande aux élèves de consigner individuellement sur une feuille leurs conclusions personnelles et de les conserver dans un dossier dédié à l'accompagnement. Il peut aussi les inviter à exprimer leurs impressions sur la séance.

Aussitôt après il note ses impressions, les demandes des élèves, ses propres conclusions en vue de les transmettre à l'équipe chargée de l'accompagnement.

L'exploitation des entretiens

Son but : traduire les conclusions des entretiens en besoins concernant l'accompagnement.

Pour que l'exploitation se fasse dans de bonnes conditions elle doit se dérouler en réunion plénière de l'équipe, animée par le professeur principal. Les notes prises en fin d'entretien par chaque personne chargée de l'accueil sont mises en commun. Pour éviter d'allonger la réunion, il est prudent que chacun opère, avant la réunion, des regroupements dans les besoins déjà repérés.

L'identification des besoins résulte de la comparaison entre quatre éléments :

- les projets, les intentions, les ambitions des élèves et de leur famille,
- pour le premier entretien, le degré de maîtrise des compétences atteint à l'issue du collège (socle commun),
- les exigences des formations envisagées à l'issue de la seconde,
- les possibilités offertes par l'accompagnement, le tutorat et les stages.

L'accompagnement comportera donc quatre axes :

- faciliter l'émergence de projets,
- faciliter la prise de conscience des ressources effectives,
- faire découvrir des domaines professionnels et les formations qui y préparent,
- donner les moyens nécessaires pour mener à bien les choix envisagés.

Les élèves seront regroupés en fonction des priorités définies lors des séances de tutorat, en fonction de l'évolution des projets et des évaluations. Pour faciliter la gestion des groupes et des objectifs, il est prudent de prévoir des périodes calées soit sur le trimestre, soit entre deux congés. À chaque période, les objectifs et les activités peuvent être ajustés.